

ANNEXE 51-102A3

DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

1. Dénomination et adresse de la Société

CONPOREC INC. (« Conporec »)
3125, rue Joseph-Simard
Sorel-Tracy (Québec)
J3P 5N3

2. Date du changement important

30 mai 2006

3. Communiqué

Un communiqué de presse, daté du 30 mai 2006, a été diffusé le 30 mai 2006 en version française par CNW Telbec, laquelle version est jointe à la présente déclaration.

4. Résumé du changement important

Conporec a annoncé ses résultats financiers du premier trimestre 2006 se terminant au 31 mars et a avisé que monsieur Jeffrey Heath a démissionné à titre d'administrateur de la Société en date du 17 mai 2006.

5. Description circonstanciée du changement important.

Conporec a annoncé une hausse de ses revenus de l'ordre de 40 % par rapport au trimestre correspondant de 2005, lesquels s'établissent à 3 M\$ pour le premier trimestre 2006. Cette augmentation des revenus est principalement attribuable au contrat de Tournan-en-Brie (France) et à celui de la ville de Toronto. Toutefois, en raison des frais de fonctionnement supplémentaires à l'usine de Sorel-Tracy et des frais exceptionnels de financement encourus au cours du trimestre, les résultats présentent une perte nette de 368 000 \$ ou encore 0,01 \$ de perte par action de base et diluée.

L'usine de Sorel-Tracy qui affiche un taux de production élevé, a vu accroître ses coûts de sous-traitance (notamment les prix de l'essence) perturbant ainsi les marges bénéficiaires pour ce trimestre. Les activités de financement ont généré des dépenses exceptionnelles afin de matérialiser le prêt à terme de 1,8 M\$ de Desjardins et Investissement Québec (janvier 2006) ainsi que le placement du groupe financier néerlandais AEK (Amsterdams Effectenkantoor B.V.) de 1,5 M\$ (mars 2006). Le contrat de Tournan-en-Brie a quant à lui, été officiellement ajourné, le temps pour le client d'obtenir son permis de construction. Ce retard au chantier a pour effet de reporter aux trimestres suivants les revenus et bénéfices escomptés pour ce projet.

Par ailleurs, les activités de développement se sont poursuivies au cours de ce premier trimestre. Au Québec, l'approche de l'échéancier de janvier 2008 pour lequel les municipalités devront avoir atteint un taux de valorisation des matières résiduelles de l'ordre de 65%, crée de l'intérêt pour la technologie de Conporec. Il en est de même en Ontario où on constate également cet intérêt pour l'une ou l'autre des technologies de Conporec. Par ailleurs,

Conporec a déposé une proposition au *Mindarie Regional Council* dans l'ouest de l'Australie, pour la construction et l'opération d'une usine de 100 000 tonnes par année.

Le tableau ci-après présente les résultats financiers de ces activités et les compare au même trimestre de 2005 pour lequel la compagnie avait connu un bénéfice net de l'ordre de 50 K\$. Rappelons que ce résultat était, à ce moment, largement conséquent des activités d'ingénierie-construction de Tournan-en-Brie qui en étaient à une phase active comparativement à la situation actuelle d'ajournement.

Premier trimestre		
31 mars		
	2006	2005
Revenus	2 992 809 \$	2 128 994 \$
Bénéfice net (perte nette)	(368 802 \$)	49 519 \$
Perte nette par action (diluée)	(0,01 \$)	0,00 \$

Enfin, en date du 17 mai 2006, Monsieur Jeffrey Heath, ingénieur de Stearn&Wheler (société d'ingénierie-construction de Cazenovia, NY) et collaborateur de longue date de Conporec, a déposé sa démission du conseil d'administration de la Société. Cette décision, prise pour des raisons personnelles, n'entache aucunement les relations d'affaires que Conporec entretient avec Stearn&Wheler qui demeure actionnaire et partenaire d'affaires dans la construction de l'usine du *Delaware County* (NY) et dans le développement d'autres projets aux États-Unis.

6. Application des paragraphes 7.1 (2) et (3) du règlement

Non applicable

7. Information omise

Non applicable.

8. Membre de la haute direction

Pour toute information additionnelle, veuillez contacter :

Jean Beaudoin
Président-directeur général
Téléphone : (450) 746-9996

9. Date de la déclaration

Le 8 juin 2006

Conporec inc.

Par : (signé)
Yvon Levesque
Secrétaire-trésorier



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

TSX CROISSANCE : CNP

CONPOREC INC. ANNONCE SES RÉSULTATS POUR LE PREMIER TRIMESTRE 2006

Sorel-Tracy, le 30 mai 2006 – Conporec Inc. annonce aujourd'hui une hausse de ses revenus de l'ordre de 40 % par rapport au trimestre correspondant de 2005, lesquels s'établissent à 3 M\$ pour le premier trimestre 2006. Cette augmentation des revenus est principalement attribuable au contrat de Tournan-en-Brie (France) et à celui de la ville de Toronto. Toutefois, en raison des frais de fonctionnement supplémentaires à l'usine de Sorel-Tracy et des frais exceptionnels de financement encourus au cours du trimestre, les résultats présentent une perte nette de 368 000 \$ ou encore 0,01 \$ de perte par action de base et diluée.

L'usine de Sorel-Tracy qui affiche un taux de production élevé, a vu accroître ses coûts de sous-traitance (notamment les prix de l'essence) perturbant ainsi les marges bénéficiaires pour ce trimestre. Les activités de financement ont généré des dépenses exceptionnelles afin de matérialiser le prêt à terme de 1,8 M\$ de Desjardins et Investissement Québec (janvier 2006) ainsi que le placement du groupe financier néerlandais AEK (Amsterdams Effectenkantoor B.V.) de 1,5 M\$ (mars 2006). Le contrat de Tournan-en-Brie a quant à lui, été officiellement ajourné, le temps pour le client d'obtenir son permis de construction. Ce retard au chantier a pour effet de reporter aux trimestres suivants les revenus et bénéfices escomptés pour ce projet.

« *Bien que les résultats soient en-deça de nos attentes, Conporec présente une croissance soutenue de ses revenus.* » a déclaré M. Beaudoin, président directeur-général. « *De plus, les immobilisations consenties à l'usine de Sorel-Tracy en 2005 nous permettent aujourd'hui de réaliser des gains de productivité qui devraient, à terme, devenir intéressants pour la Société.* » a-t-il poursuivi.

Par ailleurs, les activités de développement se sont poursuivies au cours de ce premier trimestre. Au Québec, l'approche de l'échéancier de janvier 2008 pour lequel les municipalités devront avoir atteint un taux de valorisation des matières résiduelles de l'ordre de 65%, crée de l'intérêt pour la technologie de Conporec. Il en est de même en Ontario où on constate également cet intérêt pour l'une ou l'autre des technologies de Conporec. Par ailleurs, Conporec a déposé une proposition au *Mindarie Regional Council* dans l'ouest de l'Australie, pour la construction et l'opération d'une usine de 100 000 tonnes par année.

Le tableau ci-après présente les résultats financiers de ces activités et les compare au même trimestre de 2005 pour lequel la compagnie avait connu un bénéfice net de l'ordre de 50 K\$. Rappelons que ce résultat était, à ce moment, largement conséquent des activités d'ingénierie-construction de Tournan-en-Brie qui en étaient à une phase active comparativement à la situation actuelle d'ajournement.

	Premier trimestre 31 mars	
	2006	2005
Revenus	2 992 809 \$	2 128 994 \$
Bénéfice net (perte nette)	(368 802 \$)	49 519 \$
Perte nette par action (diluée)	(0,01 \$)	0,00 \$



Enfin, en date du 17 mai 2006, Monsieur Jeffrey Heath, ingénieur de Stearn&Wheler (société d'ingénierie-construction de Cazenovia, NY) et collaborateur de longue date de Conporec, a déposé sa démission du conseil d'administration de la Société. Cette décision, prise pour des raisons personnelles, n'entache aucunement les relations d'affaires que Conporec entretient avec Stearn&Wheler qui demeure actionnaire et partenaire d'affaires dans la construction de l'usine du *Delaware County* (NY) et dans le développement d'autres projets aux États-Unis. « *Au nom des actionnaires et du Conseil, je tiens à remercier chaleureusement monsieur Heath pour son engagement soutenu au développement de Conporec et dans la poursuite des objectifs de la Société.* » a déclaré Monsieur Laurier Pedneault, président du Conseil.

À propos de Conporec

Conporec est une entreprise exploitant diverses technologies de compostage et de tri-compostage brevetées et destinées au traitement et à la valorisation des résidus. Ces technologies permettent, en outre, de réduire l'enfouissement en traitant 100 % de la matière organique, atteignant ainsi un taux de valorisation de 75 %. Ces technologies contribuent du coup à la réduction de la production des gaz à effets de serre. La Société exploite une usine de tri-compostage à Sorel-Tracy, vient d'en livrer une seconde (État de New York, EU) et construit actuellement sa troisième (banlieue de Paris (France)). Avec Biomax inc., elle a également livré une trentaine d'installation de compostage capable de produire annuellement plus 300 000 tonnes annuelles de compost. Conporec inc. est une entreprise socialement responsable cotée à la Bourse canadienne de croissance TSX.

- 30 -

Les énoncés du présent communiqué et les énoncés verbaux faits par les représentants de Conporec inc. concernant des questions qui ne sont pas des faits historiques (y compris, sans s'y limiter, celles concernant le moment ou les résultats de tout financement entrepris par Conporec inc.) sont des énoncés de nature prospective qui comportent des risques et des incertitudes, y compris, sans s'y limiter, la conjoncture économique en général, la conjoncture sur les marchés des capitaux et la capacité de Conporec inc. d'obtenir un financement selon des modalités favorables. La Bourse de croissance TSX inc. n'assume aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

Source : Conporec inc.
www.conporec.com

Contact : M. Jean Beaudoin
Président-directeur général
Tél. : (450) 746-9996